



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ÉLECTORAL DANS LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA

CONSEIL D'EXPERTS ÉLECTORAUX DE L'AMÉRIQUE LATINE

RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2017

Caracas, le 16 octobre 2017

I. OBJECTIFS DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ÉLECTORAL

La Mission d'accompagnement électoral international du CEELA accomplit sa tâche conformément aux paramètres de la Convention signée le 5 octobre 2017 avec le Président du Conseil national électoral de la République bolivarienne du Venezuela, dont l'**objectif général** est de :

“Contribuer à la promotion et à la consolidation des systèmes démocratiques, à la participation citoyenne et à la paix.”

Les **Objectifs spécifiques de la Mission d'accompagnement du CEELA** sont les suivants :

« 1. Accompagner le processus depuis sa phase préélectorale afin de constater le respect des normes en vigueur et du système juridique de la République bolivarienne du Venezuela; 2. Mettre à disposition l'ensemble d'expériences et de connaissances des membres du CEELA pour donner des conseils sur la résolution des problèmes de nature électorale ; 3. Faire des suggestions et



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

des recommandations afin de contribuer au perfectionnement du système électoral au Venezuela. »

Cette Mission d'accompagnement entreprend ses activités en vertu de la Déclaration de principes pour les missions internationales d'élections approuvée par les Nations unies en 2005, instrument qui est accepté par les organismes électoraux de l'Amérique latine et, notamment, dans le respect strict du Règlement d'accompagnement électoral, approuvé par le Conseil national électoral de la République bolivarienne du Venezuela, et des principes acceptés au niveau international relatifs à l'impartialité, à la neutralité et à la non-ingérence dans les affaires internes.

En effet, comme **principes de la Mission**, nous soulignons que « *les Membres de la Mission agiront guidés par les principes de l'objectivité, de l'impartialité, de l'indépendance, de la légalité, de la non-ingérence et de la transparence dans leurs actions tout au long du processus électoral.* »

II. MEMBRES DE LA MISSION ÉLECTORALE

Les membres de la Mission du CEELA qui ont été présents tout au long de l'étape préélectorale jusqu'au lendemain des élections du 15 octobre 2017 ont été les suivants:

- Nicanor Moscoso Pezo
Directeur de la Mission du CEELA
- Guillermo Francisco Reyes González
Ancien Président de l'Organe électoral de la Colombie



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

- Gastón Soto
Ancien Président du Tribunal électoral du Pérou
- Augusto Aguilar
Ancien Président du Tribunal suprême électoral de la République du Honduras
- Walter Araujo
Ancien Président du Tribunal électoral de la République du Salvador
- Salvador Ramos
Ancien Président de la Chambre de contentieux de la Direction centrale électoral de la République dominicaine
- Alfredo Arevalo
Ancien Vice-président du Tribunal suprême électoral de l'Équateur
- Eugenio Chicas
Ancien Président du Tribunal électoral de la République du Salvador
- Silvia Cartagena
Ancien Juge du Tribunal électoral du Salvador

III. ACCOMPAGNEMENT DU PROCESSUS D'AUDITS

La Mission a développé ses activités par rapport à la première phase correspondante aux Audits depuis le mercredi 4 octobre 2017 et jusqu'au



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

dimanche 15 octobre 2017, dans le cadre de l'ensemble des phases préparatoires du scrutin.

Pour développer un travail intégral et en accord avec les lignes établies dans l'Accord de coopération signé entre le Président du CEELA, l'économiste Nicanor Moscoso Pezo et la rectrice Tibisay Lucena, Présidente du Conseil national électoral de la République bolivarienne du Venezuela, nous avons entrepris les activités suivantes qui seront décrites en détail ci-dessous dans le présent Rapport : entretien avec les membres du Conseil national électoral ; réunion avec le Président et la direction du Tribunal suprême de justice ; réunions avec la Présidente de l'Assemblée nationale constituante et avec le Ministre des affaires étrangères et ses Vice-ministres ; accompagnement des Audits du processus électoral dans ses différentes étapes et composantes ; entretien avec les membres d'autres Mission d'accompagnement électoral, y compris la Mission d'observation nationale composée par Proyección Social et le Réseau d'observation électoral – Assemblée d'éducation, qui ont formé le Plan d'observation électoral ; visite à différentes foires électorales ; entretiens avec quelques candidats aux gouverneurs ; visites aux Centres de distribution du matériel électoral, ainsi que des rencontres avec les représentants des médias pour évaluer le processus d'audits, et autres. Toutes ces activités avaient l'objectif de connaître directement et d'obtenir la plus grande quantité d'informations possible sur le développement du processus électoral préalable aux élections du dimanche 15 octobre 2017.

Pour ce qui est des Audits au système automatisé de vote de la République bolivarienne du Venezuela, la veille de l'élection, une conférence de presse a été planifiée pour informer d'abord le CNE et après les Vénézuéliens, les médias, la communauté internationale et les organisations politiques du résultat de



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

l'accompagnement des audits tenus jusqu'à la date (précisant que nous participerions aux audits ultérieurs aux élections), dont le rapport a été comme suit :

Les activités d'audit ont été entamées le mercredi 16 août 2017 et aujourd'hui onze audits ont été déjà achevés. Il manque encore les audits qui correspondent au jour de l'élection et au processus de dépouillement. Les audits observés ont eu un résultat très positif pour la démocratie vénézuélienne, les organisations politiques et tous les Vénézuéliens et constituent une garantie de transparence, fiabilité et respect au droit sacré de l'exercice de vote.

À l'occasion des élections régionales demain le 15 octobre, les Audits suivants préalables au processus électoral ont été planifiés et entrepris :

I. AUDIT DU REGISTRE ELECTORAL

II. AUDIT DE VERIFICATION DES FICHIERS DE CONFIGURATION DES MACHINES DE VOTE

III. AUDIT DU LOGICIEL DES MACHINES DE VOTE

IV. AUDIT DES DONNÉES ÉLECTORALES

V. AUDIT DES LISTES D'ÉMARGEMENT IMPRIMÉES

VI. AUDIT DE SELECTION DE L'ECHANTILLON DES MACHINES DE VOTE POUR L'AUDIT PRÉALABLE À LA LIVRAISON DES MACHINES ET L'AUDIT DE PRODUCTION DES MACHINES DE VOTE

VII. AUDIT DE CERTIFICATION DU LOGICIEL DE TOTALISATION

VIII. AUDIT DE L'INFRASTRUCTURE DE LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE ELECTORALE



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

- IX. AUDIT PRÉALABLE À LA LIVRAISON DES MACHINES**
- X. AUDIT DE MISE À ZÉRO DU SYSTÈME DES STATISTICS DE PARTICIPATION, SISEP**
- XI. AUDIT DE TELECOMMUNICATIONS – PHASE 1**
- XII. AUDIT DES DONNÉES D'ÉLECTEURS**
- XIII. VÉRIFICATION CITOYENNE**

Tout au long des audits, les citoyens ont pu suivre tout le processus sur la page web du CNE, mais il y a eu aussi la présence sur place des ingénieurs, des techniciens et des délégués de toutes les organisations politiques reconnues légalement par le CNE, à savoir:

- **PARTIDO SOCIALISTA UNIDO DE VENEZUELA, PSUV**
- **MESA DE LA UNIDAD DEMOCRÁTICA, MUD**
- **ACCION DEMOCRATICA, AD**
- **AVANZADA PROGRESISTA, AP**
- **COMITÉ DE ORGANIZACIÓN POLÍTICA ELECTORAL PERMANENTE, COPEI**
- **INDEPENDIENTE POR EL PROGRESO, IPP**
- **MOVIMIENTO AL SOCIALISMO, MAS**
- **MOVIMIENTO PATRIA PARA TODOS, PPT**
- **MOVIMIENTO PRIMERO JUSTICIA, MPJ**
- **NUEVA VISIÓN PARA MI PAIS, NUVIPA**
- **PARTIDO COMUNISTA DE VENEZUELA, PCV**
- **PARTIDO UNION Y ENTENDIMIENTO, PUENTE**
- **UN NUEVO TIEMPO CONTIGO, UNTC**
- **UNIDAD POPULAR VENEZOLANA, UPV**
- **ORGANIZACION RENOVADORA AUTENTICA, ORA**



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

- **MOVIMIENTO NUEVO CAMINO REVOLUCIONARIO, NCR**
- **MOVIMIENTO ELECTORAL DEL PUEBLO, MEP**
- **VOLUNTAD POPULAR ACTIVA, VPA**
- **MOVIMIENTO POLÍTICO ALIANZA PARA EL CAMBIO, MPAPC**
- **UNIDAD POLITICA POPULAR 89, UPP89**

Parmi les aspects les plus importants des Audits, nous soulignons les suivants:

- La transmission en direct des audits permet de balayer les opinions adverses diffusées par les médias à l'encontre de l'institution. Depuis deux ans, le CNE a commencé à transmettre en direct les audits par la chaîne du Pouvoir électoral sur l'Internet, ce qui rend possible que toute personne intéressée puisse suivre un audit facilement.
- Participation active des organisations politiques aux audits.
- Le logiciel a été mis à jour pour l'adapter à ce processus des élections des gouverneurs.
- Le système électoral est 100% fiable et pour cette raison et autres, il est l'un des plus forts du monde, tel qu'il a été qualifié par le Centre Carter.
- Les audits constituent l'une des phases du processus électoral vénézuélien qui le rend plus fort et fiable. Le fait d'ajouter la transmission en direct le rend encore plus transparent et fiable.
- Les délais des audits varient et sont adaptés conformément au processus électoral convoqué et au calendrier électoral. Cependant, dans les



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

processus électoraux récents les délais ont été réduits grâce aux améliorations techniques qui ont été introduites et ainsi les termes d'exécution ont été écourtés sans porter préjudice à la rigueur des audits.

- Les doutes des représentants des organisations politiques ont été répondus par les techniciens du CNE pendant les audits entrepris jusqu'à la date.
- Dans le domaine de la Technologie, avec le temps une série de procédures a été incorporée et rend plus efficace la production et la révision des équipements automatisés. Par exemple, dans le cas de la production des machines, une quatrième ligne de production a été activée, ce qui a permis d'écourter cette phase du processus électoral de trois jours.
- Pour ce qui est de l'infrastructure technologique, plus que des innovations proprement dites en termes d'équipements, nous avons constaté une consolidation de la plateforme et son fonctionnement, ce qui se traduit par un niveau élevé de sécurité et d'efficacité dans le protocoles et processus implicites pendant cette phase de l'évènement électoral.
- Tout au long des audits, toutes les remarques, demandes et requêtes faites par les techniciens des organisations politiques ont été prises en charges, éclaircies ou répondues par les responsables des activités d'audits (personnel technique ou auditeurs externes). Dans la plupart des cas, les remarques et questions ont été strictement techniques car la



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

plupart des techniciens sont des experts en technologie informatique avec une grande expérience et des connaissances solides en la matière.

- L'évolution même de la longue liste de révisions, fondée sur des améliorations dans les logiciels et les instruments technologiques, a permis aux audits d'atteindre un niveau de rigueur et d'efficacité croissante.
- Le personnel technique chargé de la conduite de l'audit a toujours répondu aux remarques et demandes faites par les techniciens des organisations politiques. Toutes les incidences des protocoles de révisions ont été incluses dans le procès-verbal final de chaque journée et dans le procès-verbal de chaque audit.
- Dans tous les audits auxquels nous avons assisté pendant la préparation de ces élections, les activités ont été accomplies telles qu'elles étaient planifiées, atteignant ainsi les objectifs prévus. La ratification des résultats par tous les techniciens et les représentants des organisations politiques exprime sans équivoque ces réussites.

RÉSUMÉ DE CHAQUE AUDIT

Pendant les audits, les représentants des organisations politiques ont eu l'occasion de formuler les questions et consultations qui, dans tous les cas, ont été répondues de manière satisfaisante par les fonctionnaires et conseillers du CNE.

I. AUDIT DU REGISTRE ÉLECTORAL



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octubre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Lieu et date : Mercredi 16 août 2017, Data Center – CNE – Plaza Venezuela

Objectif : Vérifier les mouvements préliminaires appliqués au Registre électoral le 30 avril 2016 jusqu'au 15 juillet 2017 qui sera utilisé lors des élections du 15 octobre.

Développement de l'audit : Les fondements juridiques, l'évolution et les modifications du Registre électoral, le résumé par type de modifications faites au Registre, y compris les électeurs vénézuéliens et étrangers pour un total de 18 094 065. Pendant l'audit quelques représentants des organisations politiques ont posé des questions et fait des consultations et croisements au Registre électoral, qui ont été répondus de manière satisfaisante par les fonctionnaires du Bureau national du Registre électoral. L'activité a été achevée sans nouveautés et remarques, faisant fois explicitement de la transparence de l'acte et de la formation du Registre.

II. AUDIT DE VÉRIFICATION DES FICHIERS DE CONFIGURATION DES MACHINES DE VOTE

Lieu et date : Lundi 18 septembre 2017, Direction générale des technologies de l'information, Siège du CNE.

Objectif : Offrir et assurer la confiance, transparence et sécurité dans le processus électoral par la révision des fichiers de configuration qui contrôlent le comportement du SAI et de la machine de vote.



Développement de l'audit : Le fichier rsa-workflow-script utilisé dans les élections parlementaire de 2015 a été utilisé aussi dans les Élections régionales du 15 octobre 2017 et ce fait est certifié par les organisations politiques présentes dans l'audit. Nous avons révisé également le fichier de configuration et les valeurs de configuration, un code hash a été extrait du fichier et ce code hash sera dans les machines de vote à être utilisées dans le scrutin ce dimanche. Il n'y a pas eu de remarques ou observations mettant en question o délégitimant les fichiers de configuration et cela a été certifié ainsi par les organisations politiques.

III. AUDIT DU LOGICIEL DES MACHINES DE VOTE

Lieu et dates : Mardi 12 et Mercredi 13 septembre 2017, Direction générale des technologies de l'information, Siège du CNE.

Objectif : Valider et certifier le logiciel de la machine de vote pour les élections du 15 octobre 2017 et, pour ce faire, le code source du logiciel de la machine de vote sera révisé et l'application à être utilisée dans le scrutin sera compilée et protégée.

Développement de l'audit : Les activités suivantes ont été entreprises : (i) vérification des codes hash de l'image du système d'exploitation ; (iii) des nouveaux codes hash du code source du logiciel de la machine de vote ont été générés ; (iv) le processus de compilation du logiciel de la machine de vote a été entamé et (v) le processus de protections et entrée des clés par les représentants des organisations politiques, qui ont généré les clés et se sont engagés dans l'acte à être disponibles pendant tout le processus pour toute éventualité, a été initié. En plus, une fois protégée l'application du logiciel de la



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octubre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormososo@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

machine de vote, les codes hash des fichiers exécutables de cette application ont été générés. Finalement, le processus de révision du code source du logiciel des machines de vote à être utilisé le 15 octobre a été entamé et il a été comparé avec le code source du logiciel de la machine de vote utilisé lors des élections parlementaires de 2015. Nous avons constaté des changements dans le logiciel et les raisons pour faire ces changements.

L'un des modules les plus importants révisés en détail a été le module des flux d'authentification de l'électeur dans le SAI. Il a été modifié par rapport au logiciel de la machine de vote utilisé dans les élections parlementaires de 2015. En plus, il y a eu des changements sur l'interface graphique du logiciel de la machine de vote qui améliore, sans aucun doute, l'expérience de l'électeur.

Il faut souligner que pendant toute la journée les représentants des organisations politiques ont posé des questions et exprimé leurs doutes, qui ont été répondus et éclaircis par les fonctionnaires du CNE et les conseillers externes. De même, les modules audités du logiciel de la machine de vote ont été révisés et expliqués largement et en détail, accomplissant ainsi les dispositions des normes qui régissent la matière de manière satisfaisante sans des remarques. Les responsables ont certifié la transparence de l'acte et la conformité des modules audités.

IV. AUDIT DES DONNEES ELECTORALES OU DES DONNÉES DES ÉLECTEURS DANS LES MACHINES DE VOTE

Lieu et dates : Jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017, Siège du CNE – Universidad Bolivariana de Venezuela (Université bolivarienne du Venezuela).



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Objectif : Réviser ou vérifier la uniformité de la base des données centrale des informations biométriques par des procédures garantissant la qualité des empreintes digitales, ainsi que déterminer la correspondance des registres d'empreintes avec la base des données du Registre électoral et constater qu'il n'existe pas de lien et qu'un ordre n'est pas établi entre la prise de l'empreinte digitale et la séquence des voix, pour garantir ainsi l'accomplissement du mandat du secret du scrutin et le principe « un électeur, un voix. »

Développement de l'audit : Le protocole, les objectifs et le programme à suivre ont été présentés, y compris : (i) analyse statistique d'un échantillon aléatoire de la base de donnée BD AFIS-CNE (0,5% des électeurs), qui a été générée pendant l'audit ; (ii) garantir la qualité des registres de la plateforme ; (iii) vérifier la non-duplicité des enregistrements d'empreintes digitales ; (iv) générer le code hash de la BD AFIS-CNE; (v) vérifier la formation correcte et l'intégrité des fichiers des électeurs par bureau (ADE) qui forment la BD locale des machines de vote sur la base des informations contenues dans la BD AFIS-CNE, le Registre électoral et le rapport des bureaux de vote ; (vi) générer le code hash des ADE pour permettre la validation ultérieure des informations dans les processus d'audit subséquents.

Il faut mettre en relief l'utilisation de la dernière version du logiciel de développement du système AFIS du CNE, ainsi que les mêmes standards WSQ, minutes, modèles, NIST, qualité NFIQ de la BD AFIS-CNE, vérifiant que cette version n'ait pas été altérée pendant le processus (dégel).

Une fois le protocole à suivre a été convenu et les questions posées par les représentants des organisations politiques et répondues de manière satisfaisante par le représentant de la société EX CLE S.A. et par le Directeur



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

des services biométriques du CNE, les activités conçues pour l'audit ont été entamées générant la base de données d'audits (qui contient les informations du registre électoral, rapport des bureaux de vote et le tableau contenant le rapport Biold-C.I.), ainsi que le code HASH de la liste des numéros de cartes d'identité ; ensuite, l'échantillon de la base de données d'empreintes correspondant à 0,5% du total du registre biométrique (par une extraction aléatoire des registres par état) a été sélectionné, la taille de l'échantillon généré étant 90 399 enregistrements. Après, le logiciel d'extraction et de comparaison de l'échantillon du Registre électoral a été présenté, compilé et exécuté et il a été laissé en exécution afin de comparer tous les modèles associés aux empreintes de l'échantillon de l'audit pour leur analyse ultérieure. Nous avons observé l'écran principal de l'accélérateur et le nombre de modèles qui est : 22 465 298.

Le code source des applications et les fichiers de configuration où les paramètres utilisés pour l'audit ont été analysés a été révisé. L'analyse statistique de l'échantillon a été entreprise également par rapport à la distribution par tranche d'âge, vérifiant que les valeurs reflètent l'état de la base de données de production. Finalement, les outils de vérification du code HASH d'ADE ont été révisés et le processus de génération de ce dernier pour être utilisé dans les audits préalables à la livraison des machines a été initié afin de vérifier l'intégrité des fichiers des électeurs des machines de vote.

À la demande des organisations politiques et avec l'autorisation préalable des fonctionnaires de la Direction générale de technologies de l'information, une copie du Registre électoral officiel (18 082 006) a été faite et fournie avec les codes HASH du registre. Il faut souligner que cette version du Registre électoral est le résultat de l'application de l'ordonnance administrative numéro 29 du 19



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

septembre 2017 rendue par le SAIME (Service autonome d'identification, migration et étrangers) ; les ADE ont été analysés et le résultat a été que le contenu de la Base de données et du PIAC est le même. En plus, l'égalité des ADE dans 22 états a été vérifiée, détectant une incohérence sur les ADE de l'État de Bolivar, qui a été provoqué par le fait que ces fichiers aient été générés dans le registre d'empreintes digitales. Les responsables ont procédé donc à régénérer les ADE de cet État exécutant l'outil de vérification et certifiant qu'ils ont été créés correctement.

Ensuite, le résultat du processus de comparaison d'empreintes digitales de l'échantillon avec l'univers total d'empreintes du CNE a été vérifié et deux Registres avec caractéristiques biométriques similaires ont été trouvés surpassant le score de comparaison de 250 établi pour le système. Nous avons vérifié visuellement et avec l'analyse des experts en dactyloscopie du CNE, il a été possible de conclure qu'il s'agissait d'enregistrements d'empreintes digitales différents qui appartenaient à des personnes différentes.

Après, le processus de génération du code HASH des ADE à être utilisé dans les audits préalables à la livraison de machines de vote a été achevé et un code HASH a été généré pour vérifier l'intégrité des fichiers des électeurs des machines de vote et un code HASH du total des registres a été généré. Le code HASH résultant sera utilisé dans les audits ultérieurs aux élections pour garantir l'intégrité de la base de données d'empreintes digitales.

Une fois achevée l'activité, il n'y a pas eu de remarques et l'accord avec l'activité de l'audit entreprise a été exprimé et certifié.



V. AUDIT DES LISTES D'EMARGEMENT

Lieu et dates : Mercredi 20 au vendredi 22 septembre 2017, Entrepôt 1 du CNE localisé ans la ville de Guarenas, État de Miranda.

Objectif : Vérifier que les données de votants contenues dans l'échantillon des listes d'émargement sélectionnées correspondent de manière fidèle avec les données prévues par le Registre électoral pour les bureaux de vote respectifs. À cette fin, les listes d'émargement à être auditées ont été sélectionnées par tirage au sort avec le rapport des bureaux de vote par état considérant un échantillon de 1% du total de l'état à être audité.

Développement de l'audit : Pendant les trois jours de durée de cette activité les représentants des organisations politiques par accord mutuel ont fait le tirage au sort des états correspondants et comparé et vérifié les listes d'émargement dans l'application du Registre d'électeurs numérique avec un échantillon de 1%. Ensuite, les représentants ont fait une sélection soutenus par les fonctionnaires du CNE ; localisé le listes d'émargement, ce qui a permis d'obtenir l'échantillon des listes d'émargement correspondant ; et ont fait une comparaison, révision et vérification avec l'application « Consultation des électeurs. » Il n'y a pas eu d'objections ou de remarques, certifiant qu'il existe une corrélation entre l'application des données et les listes d'émargement, achevant l'activité dans des conditions satisfaisantes, et il a été ainsi reflété dans le Procès-verbal des représentants des organisations politiques présentes dans l'activité d'audit.

VI. AUDIT DE SELECTION DE L'ECHANTILLON DES MACHINES DE VOTE POUR L'AUDIT PREALABLE A LA LIVRAISON DES



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

MACHINES ET L'AUDIT DE PRODUCTION DES MACHINES DE VOTE

Lieu et date : Du mardi 26 septembre au jeudi 4 octobre 2017, Entrepôt I de Filas de Mariche, État Miranda

Objectif : Faire le suivi et contrôle de la préparation des machines de vote qui seront utilisées dans les élections, ainsi que la vérification des composantes de la boîte contenant ces machines et le fonctionnement de la machine et ses composantes, installation et diagnostic. Dans cet audit, le pourcentage des machines de vote à être utilisées pour l'Audit préalable à la livraison des machines est sélectionné.

Développement de l'audit : Le groupe d'auditeurs externes ont entamé cet audit et ils ont expliqué les procédures et protocoles établis pour le tirage au sort de la sélection des machines de vote pour l'audit préalable à la livraison des machines et l'audit des machines de vote. L'audit a été composé de trois parties : vérifications générale, preuve de diagnostic des composantes des machines de vote et preuve du code HASH. Ensuite, le protocole et les procédures à suivre pour les activités de l'audit ont été développés. L'échantillon des machines de vote a été sélectionné à partir de la quantité des machines produites dans chaque État. Le nombre des machines de vote sélectionnées a été calculé correspondant 0,3% par État.

Le logiciel et les composantes des machines ont été audités par les représentants des organisations politiques, ce qui a inclue l'exécution du code HASH, la vérification que les fichiers liés à l'application sont les fichiers certifiés dans l'audit du logiciel des machines de vote constatant et validant



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

qu'ils n'ont pas été altérés ou modifiés. Le résultat a été une vérification positive.

Les représentants des organisations politiques ont exécuté tous les essais et révisions aux machines de vote sélectionnées par tirage au sort, vérifiant que les équipements fonctionnaient correctement et qu'ils étaient en bon état, ordre et fonctionnement. De cette manière, l'activité s'est déroulée en toute normalité et il n'y a pas eu de remarques.

Après, les machines de vote à être auditées dans l'Audit préalable à la livraison des machines de vote ont été sélectionnées par tirage au sort, selon le calendrier convenu. Le logiciel qui serait utilisé a été montré et expliqué pour le tirage au sort des machines produites chaque jour ; le logiciel de tirage au sort et l'inspecteur ont été révisés en détail et certifiés par les organisations politiques présentes dans l'audit. Les codes Hash ont été générés. Les machines de vote sélectionnées ont été organisées sur une palette et emballées avec de la pellicule plastique pour emballage et adhésif. A chaque machine de vote un scellé de sécurité additionnel dûment énuméré a été posé. Ces scellés ont été fournis par les auditeurs externes. Les machines ont été placées dans un endroit visible de l'entrepôt. Elles ont été sauvegardées sur la partie supérieure de l'étagère prévue à cette fin et ont été filmées de manière permanente pour offrir plus sécurité jusqu'au jour de l'audit. Ensuite, les représentants des organisations politiques et l'équipe d'auditeurs externes et fonctionnaires du CNE sont allés vers l'aire de contrôle de qualité pour initier l'Audit de production des machines de vote où ils ont sélectionné sept machines part tirage au sort. Le logiciel et les composantes de ces sept machines ont été audités. Le résultat de la vérification a été donc positif.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormososo@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Les représentants des organisations politiques ont exécuté tous les essais et révisions aux machines de vote sélectionnées, vérifiant que les équipements marchaient bien et se trouvaient en bon état et ordre. Il n'y a pas eu de remarques.

Cette activité s'est déroulée pendant sept jours où les sept machines produites à la date ont été vérifiées dans les différents États. Tous les résultats ont été positifs.

VII. AUDIT DE CERTIFICATION DU LOGICIEL DE TOTALISATION

Lieu et date : Lundi 2 et mardi 3 octobre 2017, Direction générale de technologie de l'information, Siège du CNE

Objectif : Présenter aux représentants des organisations politiques le système de totalisation et ses modules et réviser le code source et la signature électronique de l'application.

Développement de l'audit : Le code hash de l'application générée le 20/10/2017 et le code hash du package de base de données et le code source ont été révisés. Une fois la révision du code source a été achevée, les applications pour générer le saes-listener.ear et le reis.ear ont été compilées. Ces derniers ont été signés numériquement et le déploiement des ear signés a été vérifié. Pendant les journées, les représentants des organisations politiques ont posé des questions, qui ont été répondues et/ou éclaircies par les fonctionnaires du CNE et les conseillers externes chargés de l'audit.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

De même, les conseillers externes ont expliqué et comparé le code source de l'application de l'audit de totalisation du 13 novembre 2015 avec le code source des versions mises à jour des applications. Une révision visuelle de tous les projets soumis à des changements a été faite. Le package de base de données a été fait également pour vérifier qu'il n'avait pas été modifié depuis le dernier audit. Pour finir, le modèle du code hash du code source audité, le code hash du modèle de code source et le hash de la définition et du corps du package de la base de données ont été générés.

Pendant l'audit, les représentants des organisations politiques ont posés des questions, qui ont été répondues par les conseillers externes et les fonctionnaires du CNE chargés de l'audit.

VIII. AUDIT DE L'INFRASTRUCTURE DE LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE ELECTORALE

Lieu et date : Vendredi 6 octobre 2017, Siège du CNE, Plaza Caracas

Objectif de l'audit : (i) offrir au personnel participant à l'audit des informations techniques suffisantes sur la conception de la plateforme électorale pour il puisse comprendre le processus de totalisation et ses composantes ; (ii) vérifier que les configurations présentes dans les dispositifs correspondent à la conception de la plateforme et au processus de totalisation, et (iii) créer de la confiance sur la sécurité des informations qui seront traitées, en ce qui concerne l'intégrité, fiabilité et l'authentification.

Développement de l'audit : Les activités ont été initiées avec l'explication des fichiers de configuration des dispositifs du Réseau LAN et la génération du



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicnormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

code hash des fichiers de configuration, configuration d'environnements de serveurs et équipements de sécurité, applications de gestion de sécurité numérique, configuration du gestionnaire de base des données et génération des codes hash des fichiers ; présentation des avantages et des services supportés par les centres de données où la plateforme électorale est logée. Les activités suivantes préalables à la mise à zéro ont été entreprises : (i) vérification de l'état des composantes physiques de chacun de serveurs de la plateforme électorale, y compris les équipements de stockage (SAN), exécutant à la fin un nettoyage des registres des stations de suivi ; (ii) ajustements de la résolution de l'écran et (iii) réinitialisation. En plus, les applications de serveurs ont été révisées, les scripts de mise à zéro ont été vérifiés et révisés, les scripts de mise à zéro de base de données ont été vérifiés et révisés et le code hash de chaque script utilisé a été calculé par domaine d'application pour l'exécution de la mise à zéro.

Pendant toute la présentation et l'explication de l'infrastructure technologique, les représentants des organisations politiques ont posé des questions, qui ont été répondues et clarifiées par les fonctionnaires techniques du CNE. De cette manière, les normes régissant la matière de l'audit ont été respectées et toutes les activités établies ont été accomplies sous des conditions satisfaisantes. Il n'y a pas eu d'objection.

IX. AUDIT PREALABLE A LA LIVRAISON DES MACHINES DE VOTE

Lieu et date : Dimanche 8 octobre, Direction générale de logistique et production du CNE, localisées dans l'Entrepôt I de Filas de Mariche, État Miranda



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Objectif de l'audit : Simuler les processus du scrutin, transmission et totalisation afin de vérifier l'exactitude entre l'intention du vote de l'électeur et le bulletin imprimé et vérifier que les données enregistrées sur les procès-verbaux de dépouillement soient exactes aussi.

Développement de l'audit : L'échantillon pour l'audit a été composé par 151 machines de vote correspondantes à 0,5% du total de 30 274 machines de vote prévues pour être utilisées dans les élections régionales du 15 octobre 2017. Cette activité a consisté à répliquer dans un environnement contrôlé les étapes du processus électoral pour validation (installation et initialisation de la machine de vote, impression du procès-verbal zéro, scrutin, impression du procès-verbal de dépouillement, transmission des résultats et totalisation), vérification zéro différences entre l'intention de vote de l'électeur et le bulletin de vote imprimé, le procès-verbal de dépouillement imprimé par la machine de vote et les serveurs du Centre national de totalisation dans le CNE après la transmission et validation de l'intégrité (non-altération) des applications du logiciel et les données des électeurs sur les machines de vote dans un sous-échantillon choisi par tirage au sort.

Une fois dans l'aire pour l'audit et avec la présence des représentants des organisations politiques, le fonctionnaire du CNE et les auditeurs externes, l'audit a été entamé. Ensuite, l'intégralité de l'emballage de palettes et des scellés des machines de vote posés préalablement depuis le 26 septembre 2017 jusqu'au 5 octobre ont été validés dans l'audit de sélection des échantillons pour l'audit préalable à la livraison des machines. Une fois vérifiés les numéros de série des scellés de sécurité et constatée l'absence d'altération ou violations, les stations de l'audit ont été installées. Une les 151 machines de vote étaient installées et opérationnelles, la réplique du processus de scrutin dans les



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

différentes étapes a été entamée de manière contrôlée. Les processus à chaque machine de vote de l'échantillon ont été exécutés, les procès-verbaux de dépouillement ont été collationnés avec les procès-verbaux de transmission du Centre national de totalisation, coïncidant complètement. Le ZÉRO DIFFÉRENCE a été vérifié et certifié entre l'intention de vote de l'électeur et son enregistrement dans ces sources.

Les représentants auditeurs des organisations politiques ont sélectionné par tirage au sort un sous-échantillon de 8 machines de vote, faisant les essais d'intégrité du code Hash et vérifiant que le logiciel, les applications et les données auditées préalablement n'ont pas été altérés ou modifiés, et les résultats des vérifications du code Hash ont été satisfaisants.

Les résultats des essais spéciaux au logiciel, ainsi que les essais spéciaux de révision des composantes du logiciel interne, ont été satisfaisants. De même, les essais de transmission par ligne fixe téléphonique, ligne sans fil et réseau satellite ont été réalisés et leurs résultats ont été complètement positifs.

Pendant le développement des audits préalables à la livraison des machines, l'incidence suivante est survenue : deux machines de vote des 151 machines auditées ont été remplacées, ce qui représente 1,32%.

Tout au long de l'activité, les représentants des organisations politiques ont participé de manière active dans la journée d'audit, qui a été développée en toute normalité obtenant des résultats satisfaisants, zéro faute dans le fonctionnement du logiciel électoral, zéro différence entre les résultats automatisés et la volonté de l'électeur.



X. AUDIT DE MIS À ZÉRO DU SYSTÈME DES STATISTIQUES DE PARTICIPATION, SISEP

Lieu et date : Vendredi 13 octobre 2017, Direction générale de technologie de l'information du CNE, siège Plaza Caracas

Objectif de l'audit : Vérifier chaque composante du système d'information à l'électeur et nettoyage général des données et registres de la Plateforme dans chaque domaine d'application, base de données, infrastructure, réseaux et sécurité qui la composent, constatant qu'il n'y ait pas de données ou registre téléchargés sur la Plateforme avant le 15 octobre 2017, date des élections régionales des gouverneurs.

Développement de l'audit : Les activités suivantes préalables à la mise à zéro ont été entreprises : vérification de l'état des composantes physiques de chaque serveur de la Plateforme électorale, y compris les équipements de stockage (SAN), exécutant à la fin un nettoyage de registres des stations de suivi, ajustements de la résolution de l'écran et réinitialisation. Les modules suivants ont été révisés en détail pour la Mise à zéro de la Plateforme électorale : (i) mise à zéro dans le domaine d'applications (explication et vérification de tous les codes Hash générés depuis le 6 octobre 2017, y compris le code Hash des utilitaires de mise à zéro et vérification des configurations ; (ii) une explication a été donnée et les usagers d'explications ont été développés puisque c'était l'une des demandes faites par les organisations politiques auprès des fonctionnaires chargés des audits par le CNE ; (iii) mise à zéro dans les bases de données ; (iv) mise à zéro dans les aires de réseaux ; (v) mise à zéro dans l'aire d'infrastructure et (vi) mise à zéro dans l'aire de sécurité.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Pendant le développement de l'audit, les représentants des organisations politiques ont participé activement posant des questions et des consultations qui ont été répondues de manière satisfaisante par les fonctionnaires du CNE chargés de l'audit. Dans cette activité, certains délégués du CNE ont été présents.

XI. AUDIT DE TELECOMMUNICATIONS OU DU RESEAU DE TRANSMISSION DES RESULTATS – PHASE 1

Lieu et date : Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017, siège du CNE.

Objectif et développement : Dans cette activité d'audit, le fonctionnement efficace de la solution de transport des données sur le réseau électoral a été révisé afin d'assurer la confiance, transparence et sécurité dans la transmission des résultats électoraux. Le résultat de l'audit a été positif et après les questions et clarifications des techniciens du CNE, les représentants des organisations politiques présents dans l'activité de l'audit ont exprimé leur soutien unanime.

Nous devons souligner que pour le 15 octobre 2017, à la fin du scrutin et pendant le dépouillement, la **VÉRIFICATION CITOYENNE** a eu lieu dans tous les Centres de vote du territoire national. Dans ce cas, tous les citoyens y ont participé en exerçant leur droit de vote et vérifiant que leur choix ait été reflété sur le bulletin imprimé par la machine de vote. Cet audit a été tenu après la transmission au Centre national de totalisation par tirage au sort de 54% du total des machines de vote au niveau national.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

De même, le même 15 octobre 2017, un tirage au sort d'un pourcent (1%) des machines de vote au niveau national sera fait pour sélectionner les machines qui feront l'objet de la **VÉRIFICATION CITOYENNE PHASE 2**, qui se tiendra le prochain 20 octobre 2017 dans le Centre national de production.

Finalement, entre le 1 et le 4 novembre 2017, l'**AUDIT DES DONNÉES DES ÉLECTEURS PHASE II** aura lieu (par rapport à la portée de cet audit, il s'agit du repliement des empreintes digitales enregistrées dans les machines de vote sélectionnées par l'audit ; audit du Code source des logiciels qui seront utilisés dans le processus d'audit; formation de la base de données de l'audit qui contiendra les empreintes digitales reployées et marques de totalisation ; vérification de l'intégrité des informations stockées sur la base de données d'audit et la base de données utilisée pour la génération des ADE de l'évènement et identifier par la vérification des empreintes des cas marqués comme « Aucune concordance » et zone grise et des nouveaux enregistrements ; déterminer si les citoyens ont voté plus d'une fois dans le scrutin).

4. DÉVELOPPEMENT DU JOUR DE L'ÉLECTION

POUR CETTE ÉTAPE DU PROCESSUS, LE CEELA A MIS À DISPOSITION 15 ACCOMPAGNATEURS DÉPLOYÉS DANS PLUSIEURS ÉTATS DE LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA

a. Ouverture des bureaux de vote



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Conformément à l'échantillon obtenu par la Mission dans les enceintes visitées tout au long du territoire national de la République bolivarienne du Venezuela, environ 98% des bureaux observés ont initié leur travail à l'heure établie. Le reste du pourcentage des bureaux a initié le travail avec un bref retard sans que ledit retard ait porté préjudice au droit du citoyen à voter. Le facteur susmentionné se trouve dans les paramètres internationaux de développement des processus électoraux.

b. Membres des bureaux de vote

La Mission a constaté que les Centres de vote ont opéré de manière régulière et que les Bureaux de vote ont été dûment formés. Les membres de ces bureaux de vote ont confirmé avoir reçu une formation suffisante et appropriée et ont montré un accomplissement approprié de leurs fonctions, ainsi que leur connaissance des normes électorales, des droits des électeurs et du fonctionnement du système intégré et du dispositif d'authentification intégral ainsi que de la machine de vote. Dans beaucoup de cas, il a été vérifié qu'ils avaient déjà joué le même rôle à d'autres occasions, ce qui accréditait leur expérience évidente.

c. Participation citoyenne

Le niveau de participation citoyenne a été évident, ce qui a été remarqué avec les chiffres informés par le Conseil national électoral lors de la première annonce consolidée des résultats électoraux. Nous avons observé à midi le 15 octobre, selon les informations reçues par les membres de la Mission, que plus de 35% des électeurs s'était rendu aux urnes, ce qui coïncide avec l'estimation



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

de 62% à la fin du jour de l'élection, avec un niveau de participation très important.

En plus, nous mettons en relief que le processus a été rapide pour l'électeur (la moyenne de temps d'utilisation de la machine de vote a varié entre 10 et 20 secondes), avec pleines garanties et conditions pour l'exercice du droit à voter et où le soutien aux membres de Bureau par les représentants du CNE et des Forces armées a été important. Nous remarquons aussi que dans tous les Centres de vote ainsi que dans le Bureaux il y a eu toujours au moins deux témoins des organisations politiques présents (Primero Justicia ou Mesa de la Unidad, AD et PSUV).

d. Localisation des Centres de vote

La Mission a observé que les centres de vote se trouvaient distribués de manière appropriée et sous les meilleures conditions d'opération pour les bureaux de vote et leurs membres et pour l'arrivée et exercice du droit de vote par les Vénézuéliens. Toutefois, nous avons trouvé des enceintes – écoles de deux ou plus étages – qui posent des difficultés pour les personnes handicapées ou très âgées, le CNE devrait considérer de placer un bureau de vote pour que ces personnes puissent exercer leur droit de vote au premier étage et éviter ainsi les difficultés propres à leur déplacement.

Il est important de souligner que les centres de vote et les bureaux de vote, en plus d'avoir les conditions nécessaires pour garantir le secret du vote, ont permis le déplacement fluide et facile aux citoyens et dans la plupart de ces établissements, le confort pour l'électeur qui devait attendre son tour à voter en raison de l'accumulation d'un nombre élevé d'électeurs était assuré.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Il faut préciser aussi que la semaine précédente aux élections, quelques organisations politiques ont déposé nombreuses plaintes suite à la décision du CNE de déplacer 201 centres de vote à d'autres endroits (mais relativement proche de l'endroit où ils avaient opéré régulièrement), ce qui a leur avis mettait en danger le droit de vote des citoyens qui votaient dans ces Centres du fait du manque d'information par le CNE face à la mesure adoptée parce que selon ces organisations les centres étaient relocalisés dans des endroits très éloignés pour le déplacement des électeurs.

Face à cette situation, une fois connues par la Mission du CEELA les plaintes déposées, nous avons demandé une réunion avec la Présidente du CNE à qui nous avons soulevé ces faits et proposé des solutions pour répondre aux demandes des organisations politiques. Nous avons été informés des raisons qui ont encouragé cette décision, essentiellement comme résultat des faits de violence survenus à l'occasion des dernières élections de l'Assemblée constituante du 30 juin 2017 (où le CNE avait averti qu'en raison de ces faits pour les prochaines élections, ces centres de vote seraient déplacés vers un autre endroit), ainsi que pour des raisons de logistique et de sécurité, arguments suffisants pour l'organisme électoral afin de garantir la sécurité de l'électeur, ainsi que son droit de vote. Nous demandons, en tout cas, d'augmenter les niveaux de communication avec les représentants des organisations politiques et la citoyenneté pour informer sur les centres de vote dont l'emplacement a été changé. À cet effet, la Présidente du CNE nous a expliqué que les informations avaient été diffusées sur la page web de l'organisme électoral par les sièges du pouvoir électoral dans les endroits où il a eu des relocalisations des centres de vote et lors des réunions avec les représentants des organisations politiques.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Si les organisations politiques, ainsi que les représentants des organisations non-gouvernementales qui entreprenaient des activités d'accompagnement électoral dûment reconnues par le CNE qui se sont réunis avec les membres de notre Mission ont été très radicales à mettre en question cette décision du CNE et les effets négatifs qu'elle aurait le jour de l'élection, nous avons pu constater par l'intermédiaire des membres de la Mission qui s'étaient déplacés tout au long du territoire vénézuélien, que dans tous ces Centres de vote relocalisés il y a eu une bonne affluence d'électeurs et sauf quelques plaintes très peu nombreuses, les citoyens ont pu exercer sans difficulté leur droit à voter.

e. Matériaux électoraux

Dans l'échantillon observé par la Mission, nous avons vérifié que les matériaux électoraux ont été adéquats et distribués de manière opportune et il n'y a pas eu de remarques ou des plaintes sur cet aspect en aucun des centres de vote visités dans les 23 États du territoire bolivarien du Venezuela. Ce fait a permis aux centres de vote d'entamer leur travail à l'heure prévue sans aucun empêchement.

Il faut mettre en relief que par rapport au dispositif d'authentification intégral, dans tous les cas, il a fonctionné de manière adéquate. Les renseignements de l'électeur ont été montrés sans difficulté et, en plus, l'empreinte digitale n'a pas été une difficulté pour l'opération du terminal.

Pour ce qui est de la machine de vote, nous avons pu constater que les citoyens savaient l'utiliser parfaitement ; nous avons parlé avec beaucoup d'électeurs à la sortie des bureaux de vote et ils ont mis en exergue la



crédibilité et leur confiance dans le dispositif d'authentification et la machine de vote et le bulletin de vote imprimé constitue une garantie additionnelle. De surcroît, ils ont mentionné que le processus était très rapide pour l'authentification de l'empreinte et la sélection du candidat sur l'écran.

La Mission doit souligner la présence dans tous les Centres de vote du personnel technique du CNE chargé de fournir de l'assistance pour chacune des machines de vote mises à disposition dans tous les bureaux de vote. Cependant, dans très peu des cas, les machines ont présenté des erreurs, défaillances ou problèmes de fonctionnement, mais dans tous les cas, un technicien ou opérateur a été présent pour résoudre les problèmes qui pourraient survenir.

f. Sécurité et liberté de vote

La Mission a vérifié aussi que les endroits assignés dans les Centre de vote pour que les citoyens exercent leur droit à voter ont garanti de manière suffisante le secret du scrutin, en raison de leur dimension et emplacement adéquats.

g. Comportement des organisations politiques

La Mission du CEELA a observé que dans tous les centres de vote où nos délégués ont été présents, il y a eu des membres du Conseil national électoral, depuis des coordonnateurs jusqu'aux fonctionnaires de support ; tous les membres du centre de vote ont été présents y compris les suppléants respectifs et les membres des Forces armées. Mais très particulièrement, nous avons trouvé dans tous les Bureaux de vote des témoins de différentes campagnes



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

électorales, notamment, du PSUV, Primero Justicia et des organisations qui appartiennent au parti Mesa de la Unidad.

Dans tous les centres de vote, nous avons observé avec optimisme un comportement correct des acteurs politiques susmentionnés car ils n'ont pas entravé le déroulement du processus électoral et il n'y a pas eu de contradictions entre eux. Au contraire, nous avons observé respect entre eux et beaucoup de coordination et soutien pour assurer le droit de vote aux citoyens qui se rendaient aux bureaux de vote et le respect des principes supérieurs *du secret du scrutin* et « *un électeur, une voix.* »

h. Situations additionnelles

Les membres de la Mission d'accompagnement électoral du CEELA, à partir de la signature de la convention d'accompagnement a été informé par la presse et les réseaux sociaux sur des dénonciations et plaintes qui, comme nous l'avons constaté et est ainsi réaffirmé par le résultat de la journée démocratique d'hier, n'ont pas porté atteinte au droit de vote des citoyens vénézuéliens et ont été résolues de manière positive par l'autorité électorale.

Nous soulignons qu'en matière de modification ou retrait de candidatures, la semaine précédente à la date de l'élection, la Mission a été informé que le CNE avait enfreint la norme de la loi organique du pouvoir électoral qui permet la modification des candidatures jusqu'aux 10 jours avant la date de l'élection. À cet effet, il faut préciser que nous avons eu l'occasion, en tant que Mission, de dialoguer avec la Présidente et la Direction du Tribunal suprême de justice, réunion où la Présidente de la Salle électorale dudit Tribunal a été présente, et cette Salle a rendu une décision où elle interprète la portée de la disposition



légale susmentionnée, indiquant que c'était l'autorité électorale au moment d'élaborer le calendrier électoral qui fixait ces délais pour modification des candidatures ou leur retrait, et en aucun cas ce délai pouvait être dix jours avant la date de l'élection.

i. Fermeture des bureaux de vote

La Mission a constaté que la fermeture des bureaux s'est déroulée en toute normalité et à l'heure établie par le Conseil national électoral et dans les centres où il y a eu des électeurs dans l'enceinte après 18 h, le droit de vote a été assuré jusqu'à ce que tous les électeurs présents dans les centres de vote aient exercé leur droit de vote.

j. Dépouillement

Nous avons observé le respect adéquat du Système de dépouillement dans les Bureaux de vote, vérifiant le travail impartial et la formation reçue par les membres des bureaux de vote et le fonctionnement sous des conditions parfaites notamment de rapidité et transparence des machines de vote et du dispositif d'authentification intégrale, mais surtout dans la vérification citoyenne, dans tous les cas observés par la Mission. Cette activité a été à succès total et le nombre de bulletins imprimés comptabilisés a coïncidé avec les voix enregistrées par la machine de vote.

CONCLUSIONS :

- a.** Le processus électoral ÉLECTIONS RÉGIONALES 15 OCTOBRE 2017 a respecté toutes les normes internationales et la législation nationale,



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

notamment en ce qui concerne l'expression et la transparence de l'administration électorale. En générale, le processus s'est déroulé de manière satisfaisante. Les acteurs politiques, les autorités électorales et essentiellement, le peuple du Venezuela ont agi avec responsabilité et respect pour que les élections se tiennent de manière ordonnée dans un climat de tranquillité, respect et absence de violence ou des difficultés dans les enceintes électorales ou centres de vote. Nous n'avons pas observé des cas d'affrontements entre partisans de différentes campagnes électorales ou des infractions aux normes électorales. Dans un seul cas, il y a eu de la propagande près du centre de vote en faveur des candidats mais les membres des Forces armées se sont rendus immédiatement pour empêcher ces actions qui étaient au détriment de l'autre campagne et enfreindraient les normes électorales.

- b.** La Mission considère que le processus s'est déroulé à succès et que la volonté des citoyens exprimée librement aux urnes a été respectée. La journée électorale a été pacifique et sans contretemps avec une participation très importante dans les moyennes des élections régionales, notamment les élections tenues en 2008 et 2012, ce qui est absolument positif et favorable dans notre région.
- c.** En ce qui concerne les différences dans les résultats des élections, elles font partie des variables des démocraties et ne peuvent pas être considérées comme un élément pour délégitimer le processus électoral, le résultat obtenu, la participation citoyenne massive, le respect entre les citoyens de différentes campagnes électorales et encore moins, un travail fructueux et brillant du Conseil national électoral, depuis sa direction jusqu'aux membres des bureaux de vote. Sous tous les angles, le résultat d'hier est le



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

reflet d'un pays qui a évolué dans son système électoral, dans la reconnaissance de ses institutions, dans le respect des idées et positions d'autrui ; d'une participation qui a augmenté de manière significative et du fait que le système électoral de la République bolivarienne du Venezuela a été amélioré de plus en plus.

- d.** Il est nécessaire de reconnaître l'ordre, le respect et la droiture avec lesquels le peuple de la République bolivarienne du Venezuela a participé dans le processus électoral.
- e.** La Mission d'accompagnement électoral du CEELA souligne que le processus tenu dans la République bolivarienne du Venezuela a consolidé et réaffirmé le renforcement des institutions électorales comme fondement du système démocratique.
- f.** Le CEELA, en tant un Conseil composé par des experts électoraux de différents organismes électoraux de l'Amérique latine, qui a assisté depuis plus de 14 ans aux processus électoraux de la République bolivarienne du Venezuela, doit reconnaître les avancées importantes que le Conseil national électoral a obtenu dans l'amélioration du système électoral dans le respect et la reconnaissance par les citoyens et les diverses groupes politiques, dans la reconnaissance par les organismes internationaux, dans l'atteinte de la croissance de la confiance et la crédibilité de la plupart des électeurs et dans la génération d'une culture de confiance, ce qui s'est traduit dans des journées électorales comme celle d'aujourd'hui avec une participation très élevée et donc une réduction de l'abstention et un climat de respect et tolérance pour les idées et convictions des autres.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanosmoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

- g.** Nous reconnaissons de manière expresse le Plan de sécurité des élections qui, avec le déploiement de Forces armées, a contribué à l'organisation, à la logistique, à l'orientation et à la sécurité tout au long du territoire de la République bolivarienne du Venezuela, garantissant ainsi à tous les citoyens le droit de vote sous des conditions de sécurité pleine.
- h.** Du point de vue technique – électoral, ce qui caractérise la nature du CEELA et ses membres, étrangers aux questions politiques, nous affirmons que nous croyons totalement et absolument aux résultats annoncés hier soir par la Présidente du Conseil national électoral, étant donné toutes les garanties offertes tout au long du processus, surtout les audits et la présence des témoins, en plus de la fiabilité et la sécurité offertes par les machines de vote et le dispositif d'authentification intégral. L'audit des bulletins déposés constitue une garantie pour la confiance dans le résultat présenté par Tibisay Lucena, Présidente du CNE.

Or, nous, en tant que membres de la Mission d'experts électoraux du CEELA, qui avons été des membres des organismes électoraux, devons avertir pour notre connaissance et expérience en la matière que dans des États de droit comme celui-ci, face aux contestations que, depuis le soir même du 15 octobre lors de l'annonce par l'autorité électorale du résultat des élections des gouverneurs dans 22 des 23 états participants, la coalition appelé « Opposition » a formulées insistant qu'elle ne respecte pas les résultats annoncés et qu'elle exige l'audit du 100% des bulletins déposés dans tous les bureaux de vote installés pour les élections régionales, nous devons affirmer que, conformément à la loi organique des processus électoraux de la République bolivarienne du Venezuela (tel qui se passe dans tous nos pays soumis à l'état de droit), il y a des ressources, actions et procédures établies pour contester les résultats des élections



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octobre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormoscoso@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

auprès du Tribunal suprême de justice, Salle de contentieux électoral pour que ce soit cette autorité qui décide sur droit et fondée sur le processus électoral régulier sur ces ressources. Néanmoins, nous réitérons qu'une demande de cette nature ne sera possible que si les normes en vigueur la permettent et elle est soumise aux règles des procédures existantes sans que cet argument puisse être utilisé comme un instrument politique pour dénigrer l'autorité électoral ou le système de vote qui a fait l'objet de plus de 13 audits où toutes les organisations existantes et reconnues légalement dans le territoire vénézuélien ont été présentes même aux bureaux de vote après leur fermeture.

Il faut clarifier que toutes les organisations politiques qui ont participé tout au long des audits du système électoral ont été très actives pendant le jour de l'élection veillant au développement des élections, ainsi que pendant la vérification citoyenne à 54% des Bureaux pour vérifier la concordance entre les données obtenues des machines de vote et les bulletins de vote.

Finalement, et pas moins important, nous, les membres de la Mission électoral internationale du Conseil d'expert électoral de l'Amérique latine, CEELA, devons reconnaître devant le peuple vénézuélien et la communauté internationale l'excellent travail déployé pendant ces deux mois et demi qui se sont écoulés depuis le mandat de l'Assemblée constituante au CNE de tenir des élections régionales de gouverneurs par les travailleurs et fonctionnaires du pouvoir électoral tout au long du pays et par sa Présidente Tibusay Lucena, et les Recteurs du Conseil, qui avec dévouement et consécration totaux ont offert des garanties pleines de sécurité, fiabilité et transparence aux électeurs vénézuéliens.



CONSEJO DE EXPERTOS ELECTORALES DE LATINOAMERICA

9 octubre n° 1703 · 2e Étage · Tél. (593) 4-2324772 – (593) 4-2321911 · Fax (593) 4-2323054 · ceelanicanormososo@yahoo.com
Guayaquil - Equateur

Caracas, le 16 octobre 2017

NICANOR MOSCOSO PEZO
CHEF DE LA MISSION DU CEELA